



## COMMUNICATION - TELESKI DE LA LORETTE

---

Après mure réflexion, l'Administration communale de Bourg-St-Pierre doit se résoudre à renoncer actuellement à ouvrir les installations du téléski de la Lorette, ceci en raison des mesures anti Covid-19 imposées à ce secteur touristique.

Les principales raisons sont les suivantes :

1. Contrôle des symptômes du Covid-19 dès l'accès au parking
2. Augmentation des files d'attente du fait de la distance de 1.5 mètre entre chaque skieur, avec une difficulté de la faire respecter par les adultes et encore plus par des enfants
3. Mise en place d'une structure de canalisation lourde des utilisateurs dans un espace restreint
4. Engagement de personnel, 1 à 2 personnes supplémentaires, pour veiller au respect des mesures ci-dessus
5. Impossibilité d'offrir aux skieurs un local pour s'abriter en cas de météo froide, ceci en raison des distances imposées, principalement en regard des enfants
6. Interdiction de rassemblement de plus de 5 personnes dans l'espace public, ce qui signifie un contrôle supplémentaire pour éviter des rassemblements de parents aux abords de l'installation

Notre Administration doit impérativement montrer l'exemple et se doit de respecter les normes mises en place par l'Etat du Valais.

Nous mettons tout en œuvre pour maintenir les pistes dans un état d'utilisation optimal dans l'espoir d'un assouplissement de ces diverses mesures de manière à pouvoir accueillir notre fidèle clientèle le plus rapidement possible et dans les meilleures conditions.

En vous remerciant de votre compréhension, nous vous souhaitons d'ores et déjà d'excellentes fêtes de fin d'année.

L'Administration communale